

# TABLE RONDE N°4

## *VALORISER LE FLEUVE EN ILE DE FRANCE*

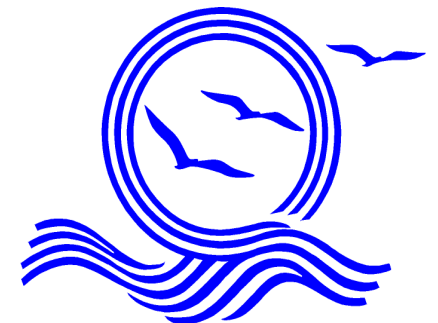
**« Apports et limites des ouvrages de protection contre les crues.**

**De l'intérêt de développer une stratégie de prévention des inondations à l'échelle du bassin de la Seine et à la hauteur des enjeux de l'Île de France »**

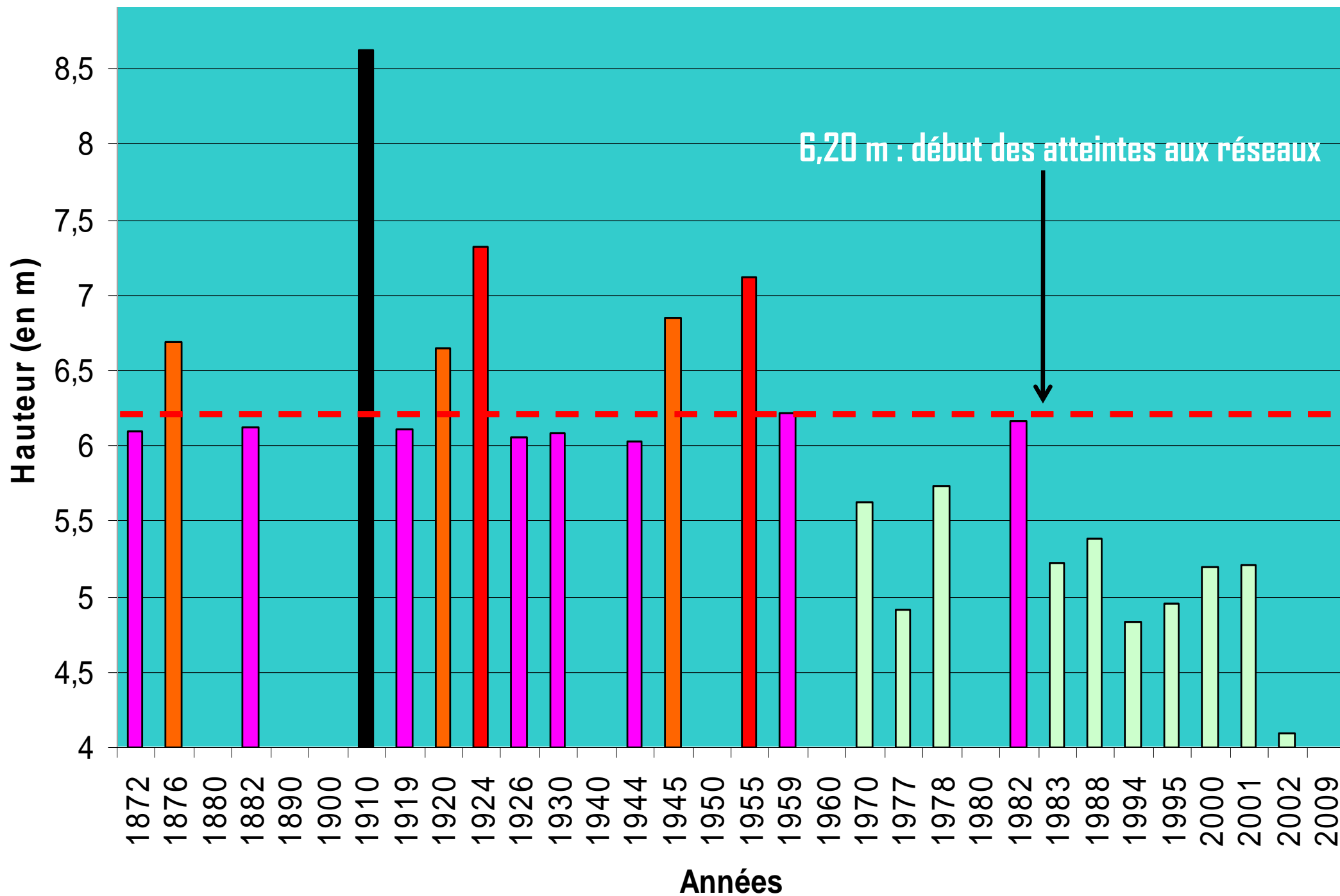
**FREDERIC GACHE**, chargé de mission prévention des inondations

[frederic.gache@iibrbs.fr](mailto:frederic.gache@iibrbs.fr)

**Tél : 01 44 75 29 46**



# Les crues de la Seine depuis 1870 à la station de Paris-Austerlitz



**Des vallées inondables  
aujourd'hui  
urbanisées à 90%**

**Une vulnérabilité décuplée :**

- Dépendance à l'énergie
- Fonctionnement en réseaux (souvent enterrés à Paris)
- Imperméabilisation des sols



# Un exemple de vallée Inondable urbanisée à 90%



**Alforville, Vitry sur Seine, Pont du Port à l'Anglais (panoramique) DREIF/GOBRY 03/07/2006**

# Une ville moderne inondée, PRAGUE août 2002





**PRAGUE octobre 2002**

**PRAGUE Août 2002**



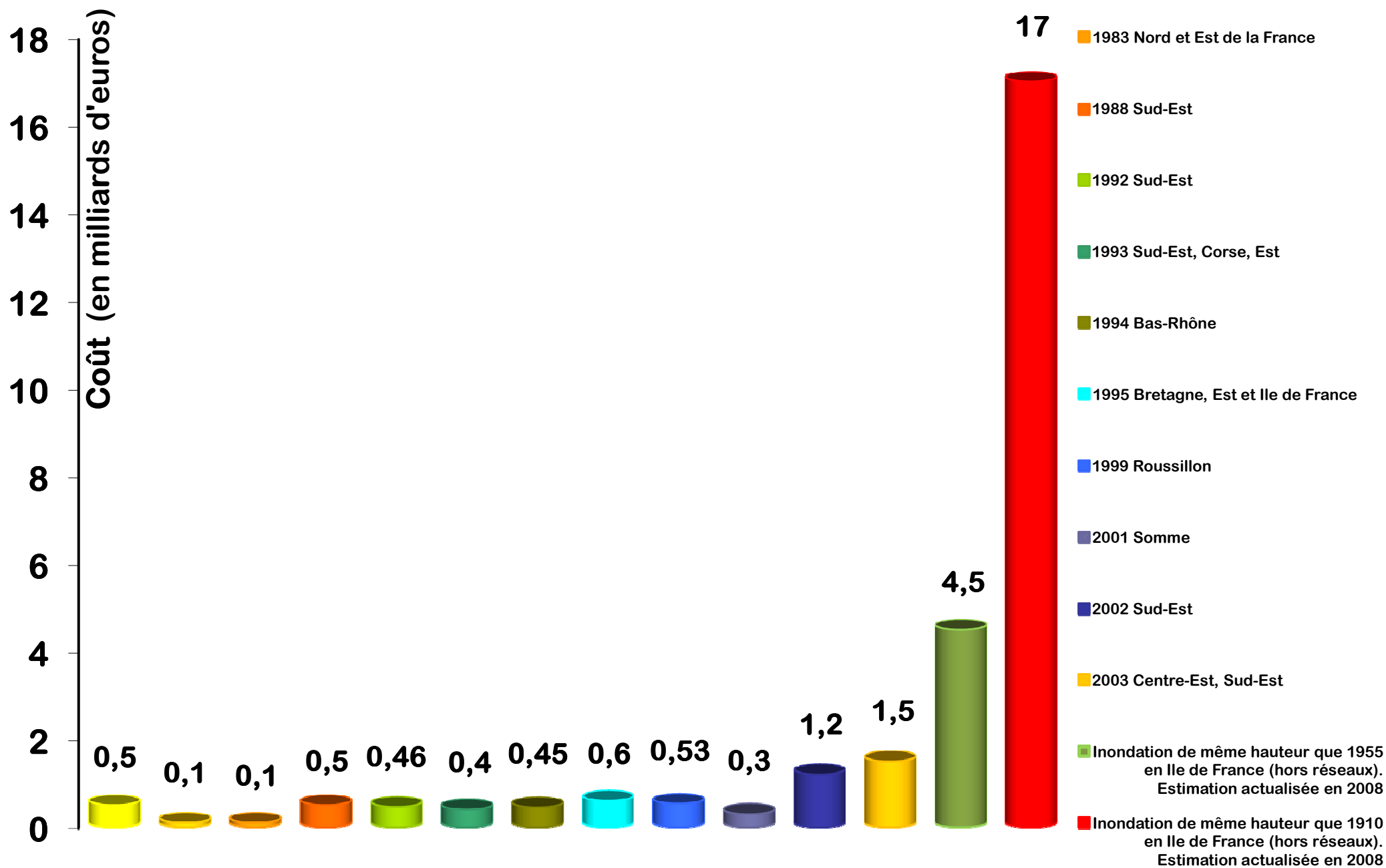
Royaume-Uni  
juillet 2007



Royaume-Uni  
novembre 2009

# COMPARAISON DU COÛT DES DOMMAGES LIES AUX INONDATIONS

## EN FRANCE DEPUIS 30 ANS AVEC DES INONDATIONS HISTORIQUES DE LA SEINE



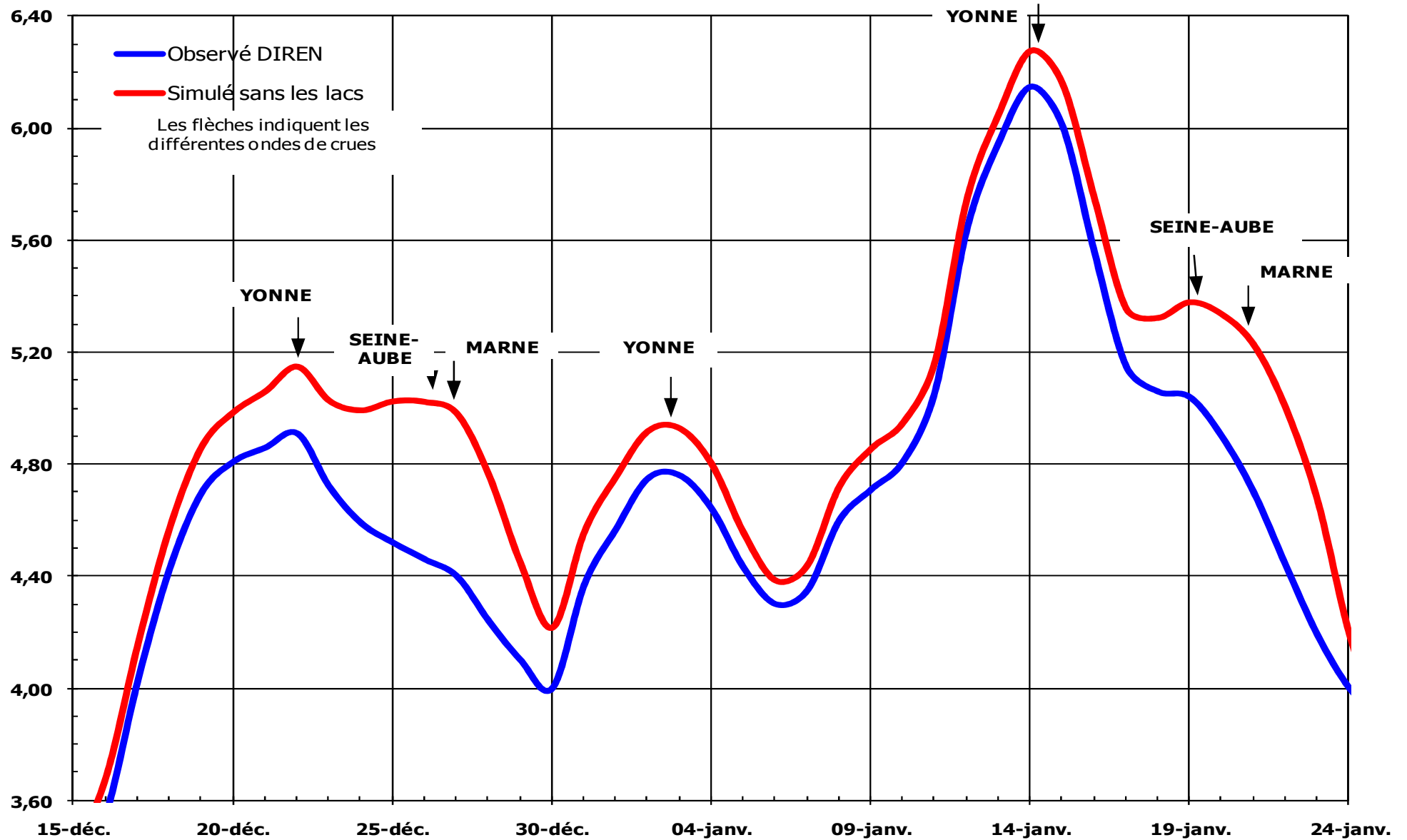


# 4 ouvrages de bassin d'une capacité maximale de 830 millions de m<sup>3</sup>

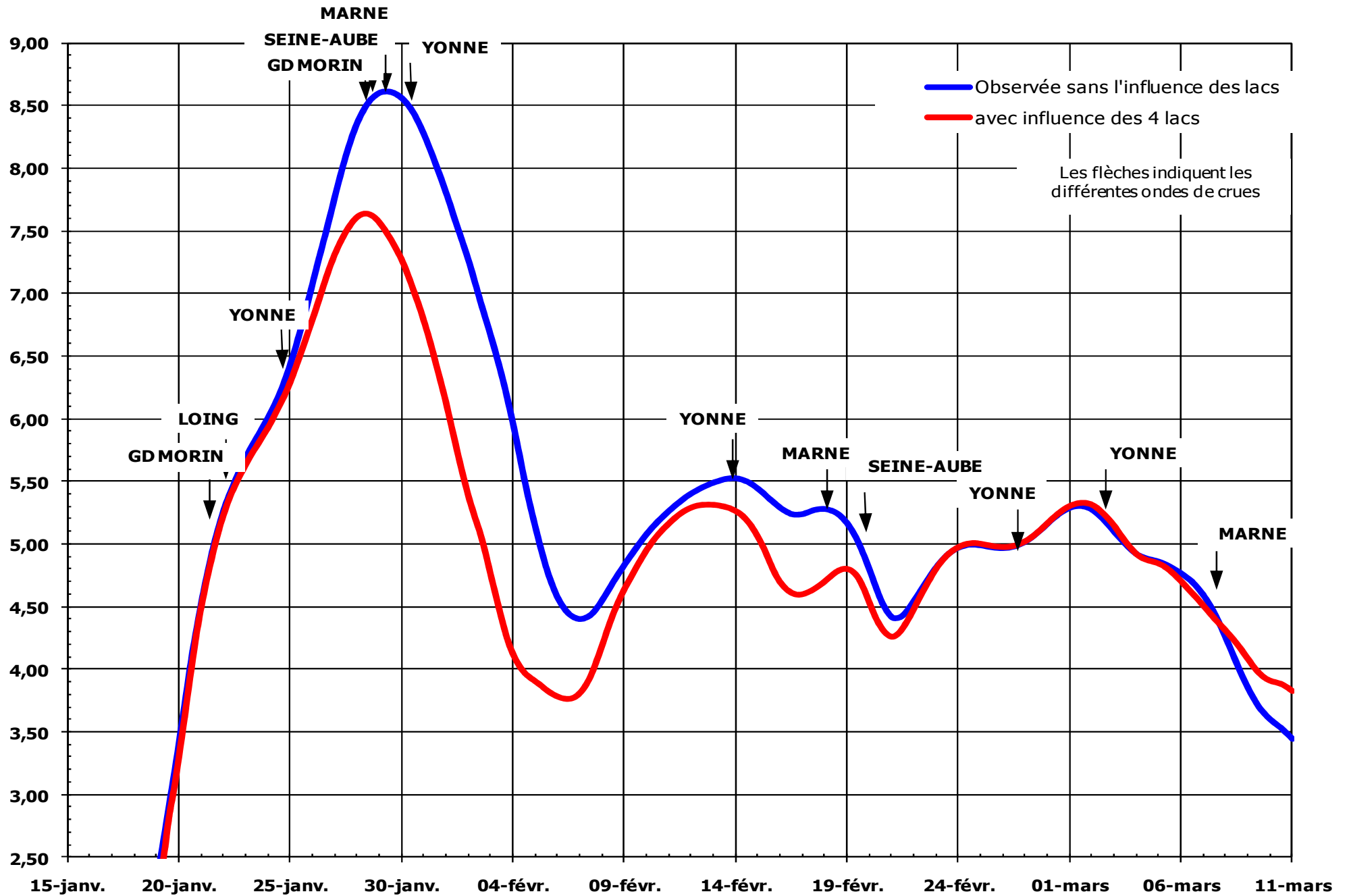


**Ces ouvrages concernent la région parisienne mais aussi tous les secteurs situés à leur aval**

# LA SEINE A AUSTERLITZ CRUE DE JANVIER 1982



# LA SEINE A AUSTERLITZ CRUE DE JANVIER 1910



# Effacité des ouvrages des GLS

**Influence des aménagements sur les dommages liés aux crues dans la situation actuelle d'écoulement (en milliards d'euros)**

<b>Crue type</b>	<b>Hauteur 1910 (200 ans)</b>	<b>Débit 1910 (100 ans)</b>	<b>Débit 1955 (30 ans)</b>
<b>Dommages sans lacs-réservoirs</b>	<b>17</b>	<b>12.5</b>	<b>4</b>
<b>Dommages avec lacs-réservoirs</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>1.5</b>
<b>Gain lié aux lacs- réservoirs</b>	<b>6</b>	<b>6.5</b>	<b>2.5</b>

# Calage des digues et murettes de protection en Ile de France

<b>Vallée concernée</b>	<b>Crue historique de référence</b>	<b>Période retour des crues en débit naturel</b>
Seine amont Dans les départements 77 et 91	1955	30 ans
Seine dans les départements 92,94 et 93 et Marne dans le département 94	1924	30 ans
Seine à Paris	1910	100 ans
Marne dans les départements 77 et 93	1970	8 ans
Seine dans les départements 78 et 95	1955	30 ans
Oise	1926	40 ans

# **La région parisienne reste vulnérable aux grandes crues**

- **Les ouvrages de protection ne pourront jamais faire disparaître totalement le risque d'inondation dans le continuum urbain francilien**
- **Des risques résiduels forts persistent dans le continuum urbain francilien, malgré le système de protection actuel**
- **Une confiance trop grande des acteurs dans l'efficacité des ouvrages de protection**
  - **Beaucoup d'acteurs franciliens restent à convaincre que la gestion des risques est aussi un problème économique et d'aménagement du territoire**
  - **La préparation à la gestion de crise et au redémarrage rapide des activités est à améliorer et à coordonner à l'échelle de la région**

# Le plan Seine : 2007-2013

- A l'instar des autres plans de bassin français, il s'agit d'un contrat d'un projet Interrégional de bassin concernant 4 axes stratégiques et s'appuyant sur les documents de planification S.D.R.I.F et S.D.A.G.E Seine-Normandie
- 1/ Les inondations
  - Un programme de réduction des effets d'une crue type janvier 1910
  - Des projets intégrant réduction de l'aléa, réduction de la vulnérabilité des biens et amélioration de la prévision des crues pour réduire les risques résiduels en Île de France
- 2/ La qualité de l'eau
- 3/ La qualité des milieux
- 4/ Un projet de développement durable

# Les Grands lacs de Seine et le plan Seine

Face aux crues, les Grands lacs de Seine étudient les risques encore encourus et recherche les moyens susceptibles de répondre aux exigences du futur avec notamment les actions inscrites dans le Plan Seine. En complément des ouvrages existants qui feront l'objet d'importants travaux de réhabilitation d'ici 2013, ils portent les projets suivants:

**1/ L'aménagement de la zone d'expansion des crues dans la Bassée -  
aval en Seine et Marne**

**2/ La réduction de la vulnérabilité dans les zones agglomérées  
franciliennes**



# Un site remarquable : La Bassée

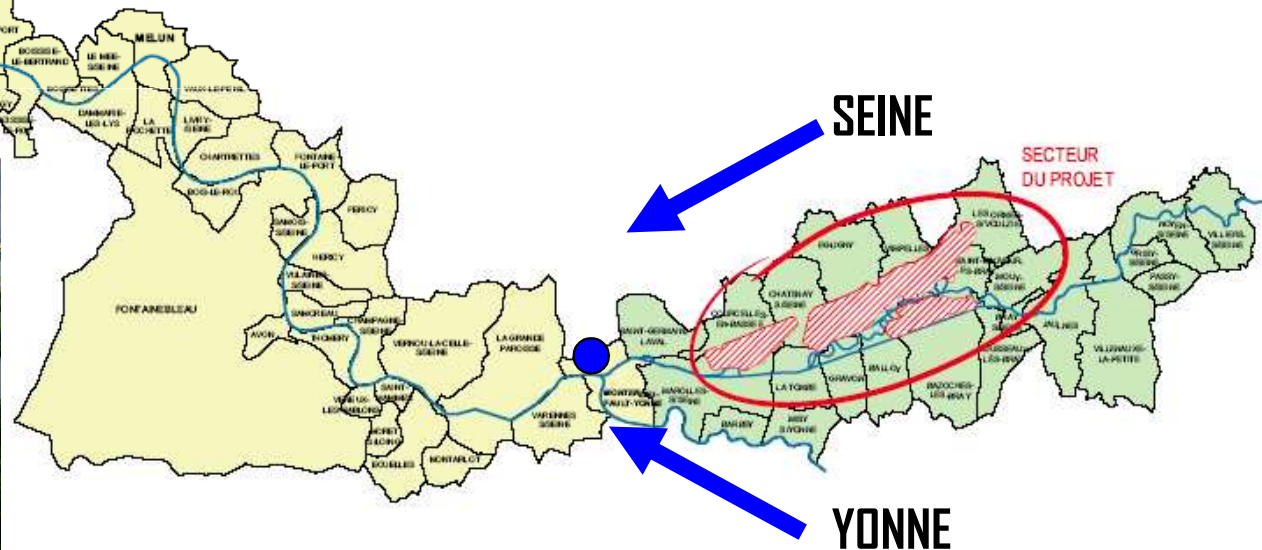


**Le site a de tous temps été inondable  
et joue un rôle de tampon  
pour les crues de la Seine.**

- 16 000 hectares : la plus grande plaine inondable du bassin.
- Une zone humide : la plus importante de la région Ile-de-France.
- Une grande richesse floristique et faunistique.
- Une réserve en eau importante pour la région.
- Un gisement de qualité de matériaux alluvionnaires.
- Un site archéologique préhistorique.
- Une voie navigable à grand gabarit depuis 25 ans.
- Une plaine agricole.
- Un espace de nature et de loisirs.

L'aménagement de la Bassée : un complément indispensable aux dispositifs existants pour assurer un contrôle global et homogène des grandes crues du bassin de la Seine.

Pour la crue de 1910, cet ouvrage permettrait d'avoir une ligne d'eau en dessous des seuils correspondant au début des premiers gros désordres causés aux réseaux et aux débordements critiques de nombreuses communes.



# Réduire le niveau d'inondation avec l'action du projet hydraulique



# La mission de réduction de la vulnérabilité

A la demande du Préfet de Région Île de France, l'Institution examine les actions de réduction de la vulnérabilité des constructions et des personnes que pourraient développer les collectivités et leurs services, les entreprises, les gestionnaires de réseaux et la population pour limiter les risques résiduels dans la zone urbanisée francilienne soumise aux inondations.

Ces mesures de prévention des inondations sont préconisées par la directive européenne inondations 2007/60/CE, le S.D.A.G.E, le S.D.R.I.F, le Plan Seine et certains P.P.R.I (département 93 notamment).

# **A défaut de pouvoir réduire les risques à zéro, on doit essayer de rendre supportable le fait de vivre une inondation**

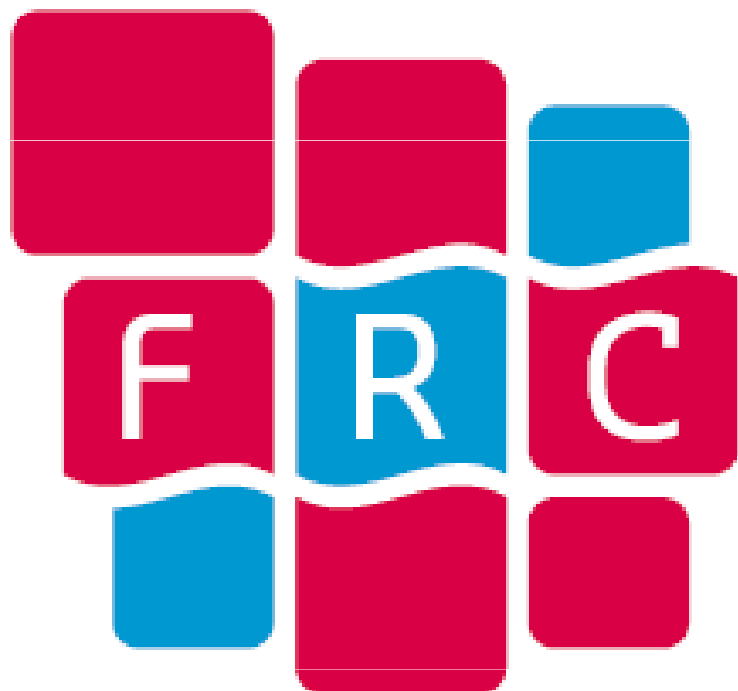
- Diminuer les dommages aux biens**
- Préserver les activités économiques locales**
- Maintenir les missions de service public pendant la crue**
- Limiter les effets domino induits en zone inondable et hors zone inondable**
- Accélérer la reprise de l'activité**
- Assurer aux populations un retour à la normale le plus rapide possible après la crise**

**L'enjeu est clair :**

**Maintenir la compétitivité économique et l'attractivité de l'Île de France**

**Les réponses aux contraintes liées aux inondations  
sont donc aussi à rechercher dans les actions de  
réduction de la vulnérabilité, notamment sur la  
conception des nouveaux aménagements urbains,  
de l'architecture, ou du génie urbain, etc....**

# LE PROJET INTERREG IV.B FLOOD RESILIENCY



FloodResilienCity

<http://www.floodresiliency.eu>

- Belgique
- France
- Irlande
- Pays-Bas
- Allemagne
- Grande Bretagne



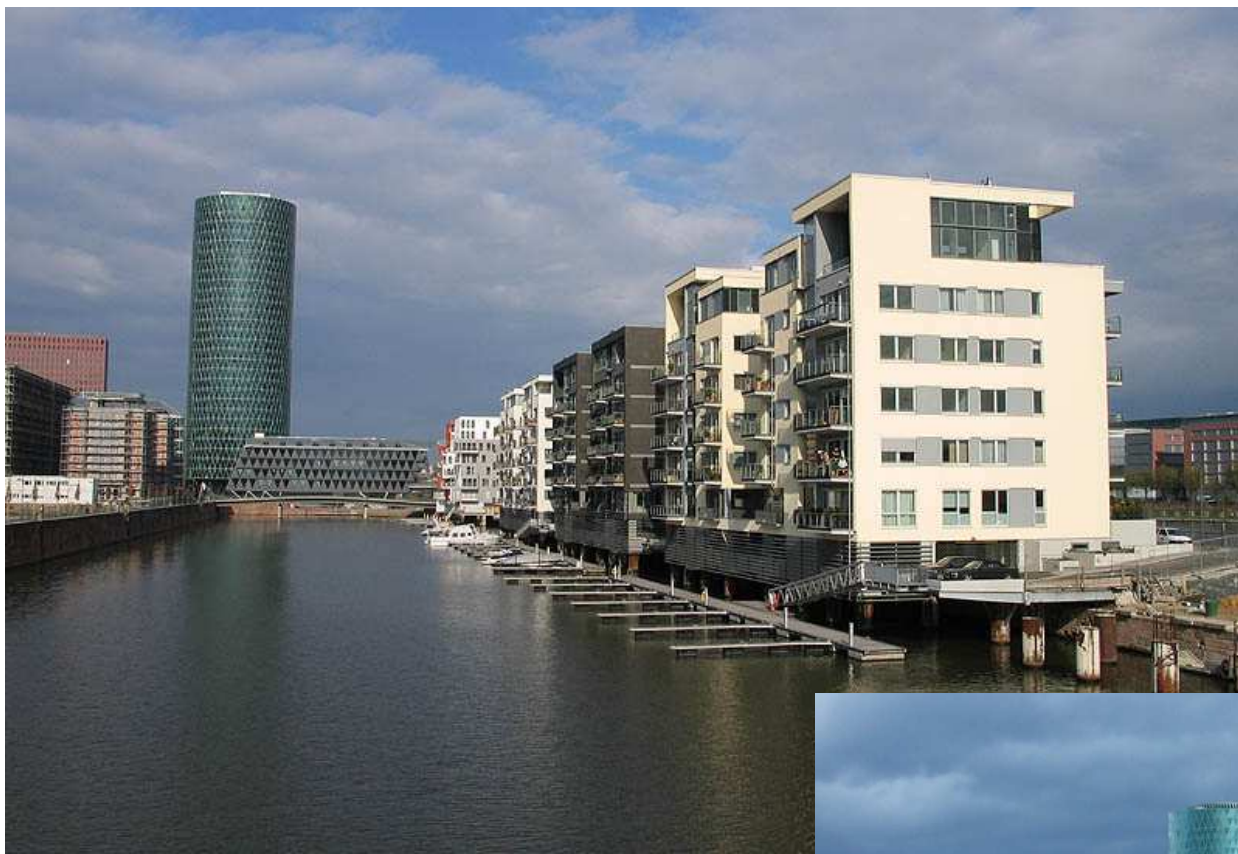
# ZOLLHAFEN

Mainz in Rheinkultur

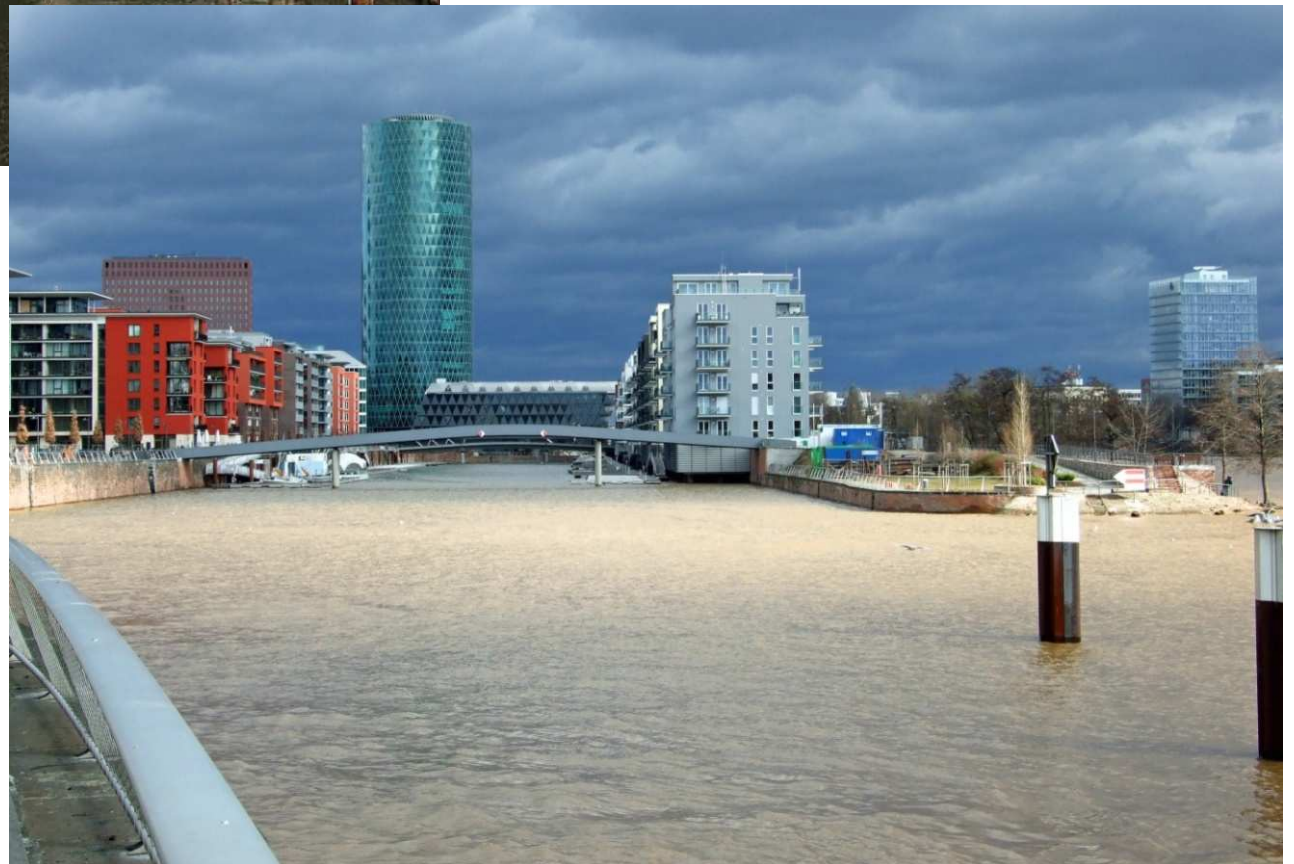


- **Size of total area:** 30 ha
- **Land area:** 22 ha
- **Water area:** 8 ha
- **Net building land:** 13 ha
  
- **Future jobs:** approx. 4,000
- **Future inhabitants:** approx. 2,500 to 3,000
  
- **Total project duration:** 10 to 15 years
- **Investment volume:** approx. 120 million Euro





**Quartier WESTHAFEN**  
**à Francfort sur le Main (AlI)**  
Immeubles avec garages inondables  
en rez-de-chaussée





**L'état actuel des risques d'inondation en Île de France nous amène cependant au constat suivant :**

- Disproportion des enjeux exposés**
- Complexité organisationnelle**
- Quels sont les objectifs en matière de gestion des risques ?**
- Quelle maîtrise d'ouvrage ?**